

## Le nom de ma région

la consultation en cours jusqu'au 10 juin

Depuis le 9 mai dernier, la deuxième phase de la grande consultation citoyenne « Le nom de ma région », souhaitée par Carole Delga, présidente de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, a été engagée.

5 noms sont soumis au vote des citoyens jusqu'au 10 juin :

- Languedoc,
- Languedoc - Pyrénées,
- Occitanie,
- Occitanie - Pays Catalan,
- Pyrénées - Méditerranée.

### Un seul nom incarnera la région.

Vous avez une préférence ? Il reste encore 21 jours pour voter : sur le site de la Région [www.regionlrmp.fr](http://www.regionlrmp.fr) ou en retournant un des bulletins réponse publiés dans la presse régionale ou dans le journal de Région.

Qui peut participer ? Toute personne âgée de 15 ans minimum habitant dans la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées ou ayant des attaches.

### Comment ça marche ?

Afin de pouvoir établir un ordre de préférence parmi la liste des noms proposés, il faut s'inscrire sur ce site, puis confirmer l'inscription avec un code reçu par SMS, sur un téléphone mobile. L'ensemble des participations issues de la consultation par Internet ou par bulletins papier seront comptabilisées selon la méthode de Condorcet permettant une prise en compte fine et équitable de l'ensemble des avis exprimés. Les votes peuvent être effectués jusqu'au 10 juin.

Suite à cette consultation citoyenne, les élus régionaux adopteront en Assemblée plénière le 24 juin prochain, une résolution comportant l'avis au Gouvernement pour le nom définitif de la nouvelle région.

Un décret en Conseil d'Etat devra valider ce nom avant le 1er octobre 2016.